



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Nicolas-Hulot-reste-flou-sur-la-sortie-du>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez
vous > Revue de presse > **Nicolas Hulot reste flou sur la sortie du nucléaire**

11 juillet 2017

Nicolas Hulot reste flou sur la sortie du nucléaire

Jean-Claude Bourbon,

« *Peut-être jusqu'à dix-sept réacteurs* » seront fermés d'ici à 2025, a expliqué lundi le ministre de la transition énergétique.

Jusqu'alors discret sur la question nucléaire, Nicolas Hulot commence à aborder les sujets qui fâchent, deux mois après sa nomination. Le ministre de la transition écologique a expliqué lundi qu'un certain nombre de réacteurs allaient effectivement fermer, afin de respecter la loi, votée en 2015, qui prévoit de ramener de 75 à 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité. « *Ce sera peut-être jusqu'à dix-sept réacteurs, il faut qu'on regarde* », a affirmé Nicolas Hulot, sur RTL, qui affiche donc une grande prudence sur ce dossier miné. Même si ces propos rendent encore plus hypothétiques la construction de nouveaux réacteurs.

Le chiffre de dix-sept réacteurs ne sort pas de nulle part. C'est la fourchette basse de l'estimation faite début 2016 par la Cour des comptes sur les conséquences de la loi de transition énergétique. Les magistrats évoquaient alors l'arrêt de 17 à 20 réacteurs, soit un tiers du parc d'EDF, en s'étonnant qu'aucune étude d'impact n'ait été effectuée, au moins pour l'entreprise dont l'État est le principal actionnaire. Les choses n'ont pas beaucoup évolué depuis. Et pas plus que Ségolène Royal, qui l'a précédé, l'actuel ministre de l'écologie ne dit comment la France compte tenir cet objectif de fermer un tiers du parc en si peu de temps.

« La date de 2025 paraît assez irréaliste et personne ne sait pour l'instant par

quoi remplacer dix-sept réacteurs, souligne Jacques Percebois, directeur du Centre de recherche en économie et droit de l'énergie (Creden). L'an dernier, par exemple, l'atome n'a représenté que 72 % de la production française d'électricité, à cause des petits pépins sur le parc EDF. Résultat, la part du thermique est montée à 9 %, au lieu de 4 %. »

La prudence du gouvernement sur la part du nucléaire pourrait s'expliquer aussi par sa volonté de se battre d'abord sur le climat. « *Le nucléaire a beaucoup de défauts mais n'émet pas de CO2. Réduire sa part obligerait la France à réimporter de l'électricité et sans doute à augmenter ses émissions de carbone* », relève Nicolas Goldberg, consultant chez Columbus, en rappelant qu'il faudrait également indemniser EDF pour l'arrêt d'un quart de sa production.

Avec l'arrivée à l'Élysée d'Emmanuel Macron, pronucléaire assumé, la doctrine commence malgré tout à évoluer un peu. L'objectif affiché est d'abord de dépolitiser le débat pour ne pas revenir au psychodrame de Fessenheim, dont François Hollande avait promis en 2012 l'arrêt en échange d'une alliance avec les écologistes. La centrale alsacienne ne devrait finalement fermer que lorsque l'EPR de Flamanville entrera en service, au mieux fin 2018.

Durant sa campagne, le candidat d'En marche ! avait également expliqué que les décisions stratégiques seraient prises une fois que l'Autorité de sûreté nucléaire aurait rendu ses conclusions.

En 2018, l'ASN doit ainsi donner un avis générique sur les 34 réacteurs de 900 mégawatts du parc français pour leur prolongement au-delà de 40 ans. À partir du dossier transmis par EDF détaillant la liste des travaux de modernisation qui seront entrepris, le gendarme du secteur devra dire si cela est suffisant et conforme à ses normes de sûreté. Suivront des autorisations accordées réacteur par réacteur lors de chaque visite décennale.

C'est peut-être à ce moment-là que tout peut se jouer. Si l'ASN met des contraintes techniques très élevées pour l'allongement de la durée de vie des réacteurs, EDF pourrait alors estimer que ce n'est pas pertinent économiquement, surtout compte tenu de sa situation financière. Cela pourrait alors représenter une porte de sortie du nucléaire honorable pour tout le monde.